



Prêt de voiture et plus de personne à contacter

Par **johann8659**, le **12/03/2012** à **16:36**

bonjour,

il y a queques temps de cela, une personne m'a prêté une voiture en attendant d'en avoir une autre.

je n'ai signé aucun papier quant à ce prêt et ce n'est qu'un accord verbal qui nous lie.

je n'arrive plus à joindre cette dernière pour lui rendre sa voiture (qui aujourd'hui est dans un mauvais état du fait d'une tentative de vol, j'ai déposé plainte pour cette tentative).

je voulais savoir ce que je pouvais éventuellement risquer et quelle pouvait être les recours si jamais il se passe quelque chose?

cordialement.